Image not found or type unknown

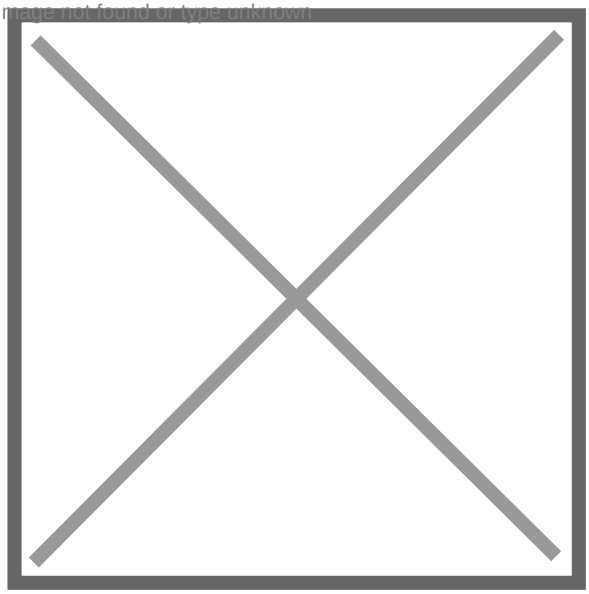

Divorce, consentement mutuel ou non ?

Par **mabemol**, le **22/01/2009** à **01:03**

Bonjour,
Voilà 20 ans que je supporte l'infidélité de mon mari. Je sens que je vais craquer. Il part en week end ou en vacances sans me prévenir, me traite comme comme la pire criminelle, m'accusant de tout et me rendant coupable de cette situation.
Je n'ai pas travaillé durant 15 ans pour lui aider à créer son cabinet, pour lui servir de secrétaire, de comptable, m'occuper de nos 2 enfants et retaper une maison. J'ai repris un travail à temps partiel depuis 15 ans mais ne peux espérer une retraite. (472 €)
Ma première question est de savoir si le fait qu'il part sans me prévenir peut être considéré comme abandon du domicile congugual. Si oui que faire ?
D'un autre côté sa méchanceté envers moi devient insupportable. Insultes, mépris et j'en passe sont devenus quotidiens. Il est évident que devant les autres il fait le gars résigné qui subit .... en silence !!!
Il y a longtemps que nous n'avons plus que le compte en banque en commun !
Je pense ne pas être la seule à vivre cela . Je voudrais divorcer mais suis complètement bloquée par sa méchanceté et sa perversité.Comment prouver un tel harcellement moral ?
Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés